

un équilibre raisonnable pendant une certaine période à l'égard des coûts que les gens devront payer.

J'en arrive maintenant à la question des prix. Leur taux de hausse a fléchi sensiblement surtout pour ce qui est des produits autres que les aliments. Pour bien des compagnies, la situation du marché a joué pour en enrayer la hausse, mais pour d'autres, les restrictions aux bénéfiques et à la marge des bénéfiques ont servi de frein.

Près de 300 compagnies doivent prévenir la Commission de lutte contre l'inflation de leur intention d'augmenter leurs prix, ce qui donne d'avance un indice de ce que seront plus tard les prix à la consommation. En 1976, par exemple, les hausses dont on a donné préavis ont atteint une moyenne de 6.8 p. 100. Dans les quatre premiers mois de cette année, le taux s'est établi à 4.1 p. 100, et en avril, il est tombé à 3 p. 100. Le fait est que nous sommes en train d'enrayer la hausse des prix du Canada.

Les frais de main-d'œuvre, l'unité, je l'ai déjà dit, ont augmenté en 1975 au taux annuel de 15.2 p.100. Après avoir marqué une hausse de 20 p. 100 en 1975, soit la première année, les règlements salariaux sont tombés progressivement à 9.9 p. 100 pour le quatrième trimestre l'an dernier, et à 8.8 p. 100 pour le premier en 1977. Mois après mois, les projets de rémunération communiqués à la Commission se sont rapprochés des lignes directrices de lutte contre l'inflation, un indice du fait qu'employés et employeurs les acceptaient et les respectaient.

Le nombre des grèves au Canada est maintenant de beaucoup inférieur à ce qu'il a été ces dernières années. En janvier et en février cette année, le nombre des jours-hommes perdus au pays à la suite de différends ouvriers était de 70 p. 100 moins élevé qu'à la même époque en 1976. On a moins souvent recours à l'arbitrage ou à la médiation dans le règlement des conventions collectives. Ce sont à la fois le patronat et les syndicats qui ont amorcé l'évolution que dénotent ces chiffres, en faisant preuve d'une grande maturité au cours des négociations.

Il y a un secteur de notre économie qui mérite une mention tout particulière, c'est celui de la construction. Je songe notamment à un article de M. Clayton Sinclair paru dans le *Financial Times*. L'auteur y constate un très net ralentissement de la progression des salaires dans le secteur de la construction. Voici ce qu'il dit:

Dans le secteur de la construction, les augmentations salariales qui, pendant des années, ont constitué un obstacle majeur dans la lutte contre l'inflation, ont été tellement faibles ce printemps que l'on a de la peine à le croire dans certains milieux gouvernementaux . . .

Cette année, au lieu des 17 p. 100 d'augmentation qu'ils ont reçus en 1975, les 200,000 ouvriers spécialisés et manœuvres de l'Ontario et des régions situées à l'Ouest de cette province qui négocient depuis le début d'avril recevront, d'après la Commission de lutte contre l'inflation, une hausse de salaire de l'ordre de 7 p. 100, avantages sociaux y compris.

Plus de 250 conventions collectives qui englobent la plupart des ouvriers de la construction syndiqués de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et des Prairies sont venues à échéance ce printemps. La semaine dernière, près de 85 p. 100 des nouvelles conventions avaient été signées ou étaient sur le point d'être ratifiées.

Il cite quelques exemples et j'espère qu'on me pardonnera de faire passer ma région avant les autres en reprenant le suivant:

Anti-inflation—Loi

La population active de l'Ontario réclame maintenant des augmentations de 90c. l'heure ou près de 7 p. 100 après avoir signé il y a deux ans des conventions leur accordant des hausses de \$3.50 l'heure. A Toronto, les plombiers qui gagnaient \$13.66 l'heure ont obtenu \$14.56 lors de la signature de leur convention le mois dernier.

Il est clair que les deux parties aux négociations manifestent un nouveau sens des responsabilités, lequel se manifeste à l'échelle nationale tant du côté du monde des affaires que du côté des syndicats.

J'ai évoqué certains avantages immédiats que confère un taux d'inflation moindre et les conséquences qu'il a sur les coûts industriels.

L'un des points qu'on a fait ressortir, à juste titre je crois, est le suivant: Bien que les contrôles aient apporté un soulagement temporaire, il reste que pour être valables à long terme il faudra qu'ils apportent certains changements importants d'ordre structural peut-être, ou même psychologique. En tout cas, il faudra que les responsables de l'économie modifient d'une certaine façon leur attitude.

Il s'agit, à mon sens, de savoir ce qu'a donné cette expérience de 20 mois. Je crois que les dirigeants des gros bataillons, tout du moins, ont retiré quelque chose de cette expérience. Par exemple, ils ont appris que, même s'ils prétendent détenir les rênes de notre économie et pouvoir imposer leurs décisions en toute liberté à la population, celle-ci demeure très sceptique. Le fait que beaucoup de canadiens moyens se demandent si c'est une bonne chose que le gouvernement mette fin aux contrôles reflètent bien ce scepticisme. On ne peut pas dire non plus qu'ils sont parfaitement sûrs que les décisions de leurs dirigeants servent au mieux les intérêts de tous.

Nous assistons au Canada à une hausse de la popularité des mesures de contrôle, en particulier chez ceux qui ne possèdent pas de force collective de négociations. C'est ce qui ressort des sondages ainsi que des contacts personnels que j'ai pu avoir, et je sais que mes collègues ont senti la même chose dans leurs circonscriptions et à travers tout le pays.

M. Clarke: Pourtant beaucoup d'entre vous étaient réticents à ce programme, n'est-ce pas?

M. Macdonald (Rosedale): Je n'ai jamais caché que je n'étais pas, pour ma part, très enthousiaste vis-à-vis de ce programme. D'où la difficulté de persuader ma circonscription, qui est une circonscription importante, que, dans l'intérêt à long terme de notre économie, nous devons supprimer les contrôles, que nous ne devons pas nous accrocher à cette bouée de sauvetage qu'est le programme de lutte contre l'inflation, mais que nous devons trouver un moyen pour mettre fin au programme de contrôle sans provoquer du coup une nouvelle poussée inflationniste.

M. Stevens: Dépêchons-nous de le faire.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur, l'Orateur, qui désire la disparition immédiate des contrôles?

M. Stevens: Tout le monde.

M. Macdonald (Rosedale): Je crois pouvoir dire, pour avoir parlé à la population, que c'est loin d'être un désir général. Du côté des gouvernements provinciaux, par exemple . . .